



Résumé

Les résultats du **Sondage de vérification 2005 sur l'étiquette ÉnerGuide pour la consommation de carburant des véhicules** indiquent que, sur les terrains des concessionnaires, le pourcentage de véhicules légers qui affichent correctement les étiquettes ÉnerGuide n'a pas augmenté sensiblement au cours des quatre dernières années. Particulièrement, 77 % des véhicules étaient conformes au Programme d'étiquetage ÉnerGuide en 2001, comparativement à 78 % en 2005. Par opposition, le pourcentage de véhicules dans les salles d'exposition des concessionnaires qui affichent les étiquettes ÉnerGuide a augmenté au cours des quatre dernières années (c.-à-d., 47 % en 1999, 56 % en 2001 et 61 % en 2005).

Pour ce qui est des véhicules sur les terrains des concessionnaires qui n'affichent aucune étiquette, le principal motif donné pour expliquer ce fait est une étiquette endommagée. En ce qui a trait aux véhicules dans les salles d'exposition des concessionnaires, le principal motif qui explique l'absence d'étiquette est un effort pour améliorer l'apparence des véhicules. Pour ce qui est du remplacement des étiquettes, seulement quatre concessionnaires sur dix appliquent une procédure officielle de remplacement des étiquettes, et ceux qui n'appliquent pas une telle procédure ne sont pas fermement en faveur de l'établissement de procédures de remplacement ou ne s'y opposent pas.

La connaissance de l'existence de la convention d'étiquetage est en baisse, comparativement aux résultats précédents. En effet, le pourcentage de concessionnaires qui *ne sont pas du tout* au courant de l'existence de la convention est sensiblement plus élevé. De plus, les réponses au sondage indiquent qu'il existe une certaine confusion quant à l'identité de l'organisme qui fournit les cotes indiquées sur les étiquettes et dans le Guide de consommation de carburant. C'est-à-dire que les concessionnaires sont tout aussi susceptibles de penser que c'est le gouvernement qui fournit les cotes, qu'ils le sont de croire que c'est le fabricant. En conséquence, il semble y avoir une occasion de communication sur ce point.

La vaste majorité des concessionnaires ont reçu un exemplaire du Guide de consommation de carburant 2005. De plus, la proportion de concessionnaires qui affichent le Guide de consommation de carburant dans leur salle d'exposition a augmenté en 2005, comparativement à 2001, bien que cette proportion soit encore inférieure aux niveaux enregistrés en 1999 (c.-à-d., 40 % en 1999, 23 % en 2001 et 37 % en 2005). Une copie du GCC a été obtenu de la part de près de huit concessionnaires sur dix dans un présentoir visible ou avec l'aide d'un/une employé(e) du concessionnaire.

Finalement, il est encourageant de noter qu'il y a très peu d'insatisfaction relativement au Guide de consommation de carburant. Chez le petit nombre de concessionnaires insatisfaits du Guide de consommation de carburant, les conditions d'essai constituent le point principal d'insatisfaction, car elles sont jugées irréalistes.